

Délibération de la séance du Conseil Municipal du 15 octobre 2024

- N°1 : Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Haut-Poitou pour l'année 2023 : présentation de M. Benoit PRINCAY, Président de la Communauté de Communes du Haut-Poitou
- N°2 : Modification du plan de financement pour la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vienne (Activ 3) pour des travaux sur des bâtiments communaux
- N°3 : Modification du plan de financement pour la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vienne (Activ 4) pour l'aménagement du centre-bourg
- N°4 : Cession d'un camion à l'entreprise R2M
- N°5 : Décisions modificatives n° 3
- N°6 : Achat de la parcelle AT 54 attenante à la salle de Traversonne
- N°7 : Achat de la parcelle AC 55 rue de Braunsbach/route de Latillé
- N°8 : Adhésion à la convention de participation prévoyance du Centre Départemental de Gestion de la Vienne au 1er janvier 2025 et participation mensuelle au financement des garanties
- N°9 : Création et suppression de postes suite à des promotions, départ en retraite et mutation
- N°10 : Dossier de candidature de la Commune de Vouillé pour le renouvellement du label Village Etape